



COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS

Projet « Pump Track »: Rétablir les faits et clarifier l'information

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Boniface,

Il nous apparaît essentiel d'apporter des précisions concernant le projet de « Pump Track », qui suscite un vif intérêt dans notre communauté. Ce projet d'envergure vise à offrir aux jeunes et aux amateurs de sports un espace moderne, dynamique et sécuritaire, favorisant la pratique du vélo et des activités au cœur de notre village. Voici les faits réels entourant sa planification et sa mise en œuvre.

1. Un projet soutenu par des financements solides

Le projet bénéficie d'un financement clair et bien structuré, assurant une gestion rigoureuse des fonds publics :

- **122 854 \$** de la Fédération des caisses Desjardins, démontrant l'appui d'un partenaire de confiance.
- **156 000 \$** provenant d'un fonds de la MRC, réservé à Saint-Boniface depuis trois ans et destiné aux infrastructures récréatives.
- **68 953 \$** provenant d'une contribution municipale afin de compléter les aménagements.

Ces fonds ne seront pas uniquement investis dans la « Pump Track » elle-même, mais également dans des éléments complémentaires essentiels :

- Un **drainage adéquat** afin de garantir la durabilité de l'installation.
- **Des aménagements paysagers et du mobilier urbain** afin de créer un lieu convivial et accueillant pour toute la population.
- **Une signalisation adéquate** pour assurer que les consignes de sécurité sont clairement énoncées.

L'ensemble du financement sera utilisé de manière responsable pour livrer un projet de qualité supérieure, qui dépassera la simple construction d'une piste asphaltée.

2. Un processus rigoureux et professionnel

Le choix du soumissionnaire ne repose pas uniquement sur le prix, mais bien sur un ensemble de critères, incluant l'expérience, la méthodologie et la conformité aux exigences du projet. Le choix du soumissionnaire a été fait avec une analyse approfondie. De plus, un **suivi rigoureux sera effectué par des professionnels** afin d'assurer le respect des normes de qualité et la conformité des travaux.



La Municipalité rappelle également qu'elle est **tenue de respecter les exigences légales du processus d'appel d'offres via le SEAO (Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec)**. Ce processus garantit une gestion transparente et équitable pour tous les soumissionnaires et assure que les fonds publics sont investis de manière responsable. Toute décision doit être conforme aux réglementations en vigueur et ne peut être prise sur la base de considérations personnelles ou subjectives.

3. Un projet ambitieux, une vision d'avenir

Ce projet n'est pas simplement une piste de vélo, mais un véritable lieu de rassemblement pour nos jeunes et nos familles. Il permettra de :

- Favoriser un mode de vie actif et encourager la pratique du vélo chez les jeunes.
- Offrir un espace inclusif et accessible pour toute la communauté.
- Créer un environnement sécuritaire grâce aux aménagements complémentaires.

Un projet novateur, la « Pump Track » de Saint-Boniface se veut **une infrastructure moderne et durable, qui maximisera chaque dollar investi**.

4. Échéancier et étapes à venir

- **Février-Mars 2025** : Finalisation des plans et devis.
- **Mars 2025** : Plans et devis définitifs.
- **8 mai 2025** : Début des travaux (sous réserve de conditions climatiques favorables).
- **Juillet 2025** : Finalisation des travaux et période d'attente pour la stabilisation de la pelouse avant l'ouverture officielle.

Nous remercions tous les citoyens pour leur intérêt envers ce projet structurant et nous vous assurons d'un suivi rigoureux jusqu'à son achèvement.

Saint-Boniface mise sur l'avenir et sur sa jeunesse. Restons mobilisés pour faire de ce projet un succès collectif !

La municipalité de Saint-Boniface